

**BILLS—Suite.**

- M. Clancy—On prive le peuple de sa seule chance de se prononcer sur le projet—3560.
- Laurier (sir W.)—Les observations relatives à la privation du peuple du droit de se prononcer n'ont pas de raison d'être—3562 ; le droit d'expropriation est inhérent à l'Etat—3562 ; nous pouvons exproprier demain le C.P.R. ou le G.T.R.—3562 ; le renvoi de l'amendement ne modifiera pas ce droit—3562.
- Amendement Lennox rejeté, même division 50-86—3565.
- Amendement Bennett—3567.
- M. Bennett—Propose en amendement le renvoi au comité avec instruction d'ajouter une clause disant que, si le gouvernement constate que le G.T.R. dans la direction du G.T.P. n'exécute pas loyalement les conditions du contrat, il pourra, sur avis de six mois exproprier à certaines conditions—3566 ; cette clause devrait être insérée pour l'information des capitalistes qui mettent des fonds dans l'entreprise—3567.
- M. Armstrong (J. E.)—L'opposition a présenté 25 amendements tous dans l'intérêt du pays ; pas un n'a passé—3568.
- Hon. Fitzpatrick—Le gouvernement, une des parties contractantes, aurait le droit de décider sur sa propre interprétation comment l'autre partie contractante exécute son contrat et de confisquer le chemin de fer—3569.
- Amendement Bennett rejeté, même division, 50-86—3572.
- Amendement Borden—3575.
- M. Borden (R. L.)—Propose en amendement que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit résolu que les obligations imposées au pays sont hors de proposition avec celles imposées à la compagnie, qu'il vaudrait mieux que le pays se charge de toute l'entreprise et construise un Transcontinental appartenant en entier à la population du Canada et sous son contrôle—3609 ; très peu de membres du parlement comprennent parfaitement le contrat—3575 ; nous subventionnons virtuellement des embranchements de la section de l'est à Port-Arthur et à North-Bay—3577 ; le moyen de faire parvenir aux ports canadiens le trafic du Grand-Tronc-Pacifique rendu à North-Bay est de prolonger l'Intercolonial jusqu'à North-Bay—3578 ; lettre de M. Russell, député de Hants, au "Toronto Globe" 11 janvier 1899—3579 ; c'est à tort qu'on dit que le Canada n'a pas de port d'hiver—3582 ; le Pacifique Canadien expédie de plus en plus par Saint-Jean, N.-B., comme port d'hiver—3583 ; dans les estimations données aux actionnaires par M. Hays, il n'est pas dit un mot des frais de loyer de la section est—3584 ; en donnant une valeur arbitraire à ses installations à Portland, le Grand Tronc peut rendre improductive la section de l'est et forcer le gouvernement à la reprendre—3585 ; il est absurde de faire une comparaison entre le G.T.P. et le C.P.R. d'il y a vingt-cinq ans—3586 ; bien qu'ostensiblement sur un pied d'égalité le G.T.R.

**BILLS—Suite.**

M. Borden (R. L.)—Suite.

est dans une position meilleure relativement au G.T.P. que le gouvernement—3588 ; il y a quelque influence non révélée au pays qui force le gouvernement à céder à la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc—3590 ; récapitulation des amendements proposés—3591 ; le mot de M. Pope, le transport est une fonction nationale, discours du président Garfield, la commission interfédérale du commerce, en 1882—3596 ; la capitalisation totale de nos voies ferrées canadiennes est de \$908,471,074—3597 ; la nationalisation des chemins de fer à l'étranger, Belgique, Allemagne, Russie, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, France—3599 ; l'exploitation par l'Etat de l'Intercolonial en Nouvelle-Ecosse a été rémunératrice—3600 ; plus on donnera d'importance à l'Intercolonial plus on l'affranchira des petites des factions politiques—3601 ; le public canadien est adverse au transport de l'Intercolonial à une compagnie particulière—3602 ; même si nous construisons cette ligne, rien ne nous empêcherait de l'affermir quelque temps jusqu'à ce que l'opinion publique du Canada se soit prononcée pour la nationalisation—3606 ; c'est au peuple de se prononcer, nous nous inclinons devant son verdict—3608.

Hon. Fielding—Changements opérés en un an, l'année dernière les conservateurs disaient que c'était folie de négocier pour un nouveau transcontinental, cette année, ils sont tous en faveur—3610 ; quand le contrat fut soumis à la Chambre l'année dernière, il fut qualifié de piteuse capitulation, de cadeau princier à la compagnie—3612 ; les actionnaires du Grand Tronc à Londres qui y avaient de leur argent n'en jugeaient pas ainsi—3613 ; protestations Allen et Merlin—3614 ; la clause de dix pour cent de revenu limitant nos droits fait tout le fardeau du C.P.R., mais n'existe pas dans le cas présent et nous n'avons pas à nous occuper du capital sur lequel marche le G.T.P.—3616 ; la loi des chemins de fer nous donne les pouvoirs les plus absolus pour contrôler les tarifs de la nouvelle ligne—3617 ; article 309, loi des chemins de fer—3617 ; il y a eu des changements graves faits dans le contrat du Pacifique Canadien—3619 ; très peu de temps après sa formation, le C.P.R. prit à la gorge le gouvernement pour \$20,000,000 en menaçant d'arrêter les travaux—3619 ; revue des différents changements opérés—3620 ; l'opposition était d'abord hostile à tout transcontinental, maintenant, elle l'est simplement à la section de l'est et fait de son mieux pour dénigrer cette partie du pays—3626 ; le gouvernement a confiance dans la partie nord de Québec et d'Ontario—3626 ; quand l'opposition appuie un projet comme celui de M. Monk longeant toutes les rivières d'une région avant d'atteindre son but, c'est qu'elle est prête à faire n'importe quoi pour traverser le gouvernement—3627 ; rapport Bell—3628 ; rapport Macoun—3629 ; M. Osler prie le ciel que la section de Québec à Moncton ne soit jamais construite—3630 ; le sentiment en faveur d'une nou-